



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	19

Le lundi 24 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2024

### DELIBERATION

N° 145/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

**ABSENTS :** Jérôme BOUERI, Colette BENOUAHAB

### OBJET :

Acquisition d'un hôtel situé 3  
place Biancheri

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Colette BENOUAHAB à André

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Vu l'avis du domaine du 04/08/2023 sur la valeur vénale du bien.

**Monsieur le Maire** explique que la Commune souhaite faire l'acquisition de l'hôtel Roya cadastré section E n° 154 situé 3 place Biancheri, d'une superficie de 571,33 m<sup>2</sup>, appartenant à SARL ROYA HOTEL.

Le montant de cette acquisition est de 265 000 € HT et HC.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** l'acquisition par la Commune d'un hôtel situé 3 place Biancheri.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'acquisition.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN